



Plan Climat

Air Énergie Territorial 24

- Diagnostic
- Stratégie territoriale
- Programme d'actions

PCAET

Résumé du diagnostic territorial de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais

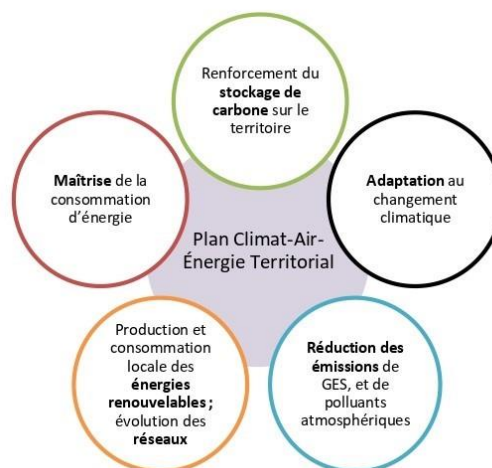
Le changement climatique est un phénomène mondial dont les conséquences affectent tous les territoires.

Ce changement est dû aux émissions de gaz à effet de serre dégagés par les activités humaines. En effet, les quantités émises aujourd'hui sont supérieures à ce que la nature peut traiter. En conséquence la planète se réchauffe à un rythme anormalement rapide.

Certains de ces gaz (méthane et dioxyde de carbone) ont des pouvoirs d'effet de serre très importants et leur contribution au réchauffement globale en font les cibles principales de réduction des émissions.

Pour lutter contre le réchauffement global la France s'est engagée à atteindre la neutralité carbone en 2050 (ne pas émettre plus que ce que la nature ne peut absorber). **Pour respecter ces objectifs, les pouvoirs locaux ont la possibilité de mettre en place un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).**

La démarche PCAET est une obligation réglementaire pour les collectivités de plus de 20 000 habitants. **Cependant, les collectivités plus petites, comme la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, ont la possibilité d'entamer un projet de PCAET.**



C'est pourquoi le Conseil Communautaire s'est engagé volontairement en mars 2021 dans cette démarche qui guidera la transition écologique de notre territoire. Ce document est réalisé avec l'aide du Syndicat départemental d'Énergie de Dordogne (SDE 24). Afin d'établir sa stratégie des années à venir, la CCPN a réalisé un diagnostic de son territoire portant bilan énergétique et gaz à effet de serre du territoire.

Retrouvez ici les éléments clés !

Bilan Gaz à Effet de Serre

En 2018, les français émettaient 6,7 tonnes de CO₂ par habitant et par an¹. A l'échelle du Périgord Nontronnais, nous émettons 8,8

¹ Chiffres-clés du climat, édition 2022, Ministère de la Transition Écologique, p 28 (disponible sur statistiques.developpement-durable.gouv.fr)



Plan Climat

Air Énergie Territorial 24

- Diagnostic
- Stratégie territoriale
- Programme d'actions

tonnes de CO₂ par habitant et par an que l'on peut répartir par activités :

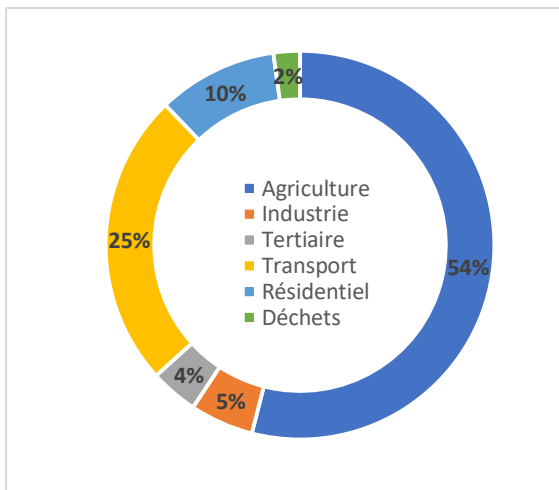


Figure 1. Les émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire par secteur, source AERE via les données AREC 2017.

Le secteur agricole représente une part importante des émissions du territoire. Néanmoins ces émissions ne sont pas issues majoritairement des consommations énergétiques du secteur. Cela s'explique notamment par la place de l'agriculture sur notre territoire, dans ses paysages et son économie, mais aussi par le cycle de vie des animaux et des végétaux. Néanmoins ces émissions tendent s'équilibrer au travers des bienfaits des cultures et prairies qui absorbent les émissions de gaz à effet de serre du territoire.

Bilan énergétique

Les principaux leviers d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques sont la maîtrise de nos consommations d'énergie et la sortie des énergies fossiles notamment des produits dérivés du pétrole.

Le diagnostic du PCAET accorde donc un volet important à la consommation d'énergie dont la répartition par secteur est la suivante :

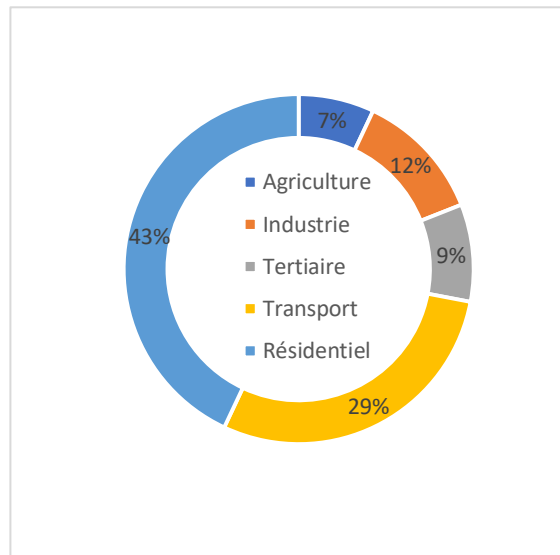


Figure 2. Répartition sectorielle des consommations d'énergies du territoire, source AERE via les données AREC 2017.

Ce diagnostic permet de mettre en évidence que la rénovation thermique des logements est un enjeu essentiel pour la CCPN.

Le secteur résidentiel représente 43% des consommations d'énergie et seulement 10% de nos émissions de gaz à effet de serre. Cette situation trouve son origine dans le parc résidentiel ancien du territoire, peu performant énergétiquement, néanmoins faiblement émetteur au vu de la proportion du bois comme source d'énergie pour la production de chaleur.

Cette situation pose un vrai problème de confort de vie des habitants, notamment les plus précaires. De plus, les logements classés G, F et E en matière de performance énergétique seront frappés d'une interdiction de location progressive à partir de 2025. Ces derniers représentent 48% des habitations du territoire.



Plan Climat

Air Énergie Territorial 24

- ▶ Diagnostic
- ▶ Stratégie territoriale
- ▶ Programme d'actions

Depuis de très longues années, la CCPN travaille à aider les propriétaires (occupants comme bailleurs) à rénover énergétiquement leurs biens au travers de l'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**.

L'OPAH c'est quoi ?

C'est un programme qui a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux dans le(s) logement(s) qu'ils occupent ou qu'ils mettent en location. Il peut s'agir de travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation pour vivre chez vous plus longtemps. Il est issu d'un partenariat entre l'Agence Nationale de l'Habitat et le Département de la Dordogne.

En quelques chiffres, l'OPAH c'est ...

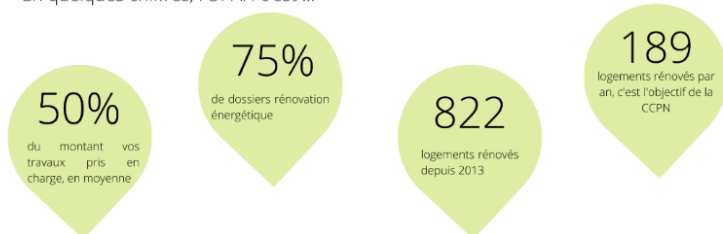


Figure 3. Pour plus d'informations <https://www.perigord-nontronnais.fr/service-logement-et-habitat/>

Les conséquences du changement climatique sur la CCPN



Les changements climatiques auront un impact sur notre quotidien. Ainsi le diagnostic du PCAET constate **d'un côté une baisse des précipitations moyennes et de l'autre une augmentation des températures.**

Notre territoire sera amené à s'interroger, sur le long terme, sur la gestion de notre eau. Les effets du changement climatique entraîneront des sécheresses récurrentes ce qui aura des conséquences sur :

- Notre santé
- Notre agriculture
- Nos forêts

A l'horizon 2070, il est estimé une baisse des débits d'eau de 20% à 40% alors même que nos besoins risquent d'augmenter pour faire face aux hausses de température.

Les espaces agricoles (prairies, cultures), en plus des forêts, **constituent une force pour les territoires** puisqu'ils permettent de séquestrer les gaz à effet de serre. **Sur le périmètre de la CCPN 80% de ce que nous émettons est séquestré.**

Retrouvez le diagnostic complet sur le [site internet](#) de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais

Vous souhaitez amener votre contribution ? Contactez-nous :

Par mail : concertation@ccpn.fr

Par courrier : Service PCAET , Communauté de Communes du Périgord Nontronnais ,48-50 rue Antonin Debidour , 24300 Nontron

